

## FORMULAIRE CHANGEMENT DE COORDONNÉES

Si vous avez déménagé, ou que vous allez déménager, il est nécessaire de nous en informer pour continuer à recevoir les informations concernant vos contrats à votre nouvelle adresse.

Afin de pouvoir valider votre changement d'adresse, de coordonnées téléphoniques ou d'adresse mail, il vous suffit de nous retourner :

## Le formulaire ci-après, et ce, pour l'ensemble de vos contrats.

Dans la mesure du possible, n'oubliez pas d'indiquer le ou les n° de contrats et/ou n° de bulletins de souscription concernés pour faciliter la démarche administrative.

Vous devrez également joindre à ce courrier :

Une copie de votre pièce d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Carte de Résident). Un permis de conduire n'est pas une pièce justificative de votre identité.

Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, eau, téléphone fixe ou portable).

Nom : Prénom :			Date de naissance : / /		
N° de contrats et/ou n° de bulletins de souscriptions : N°			— et N°———	et N° ———	et N° —
Mes anciennes coordonné Adresse :				s coordonnées :	
Code Postal : Tél. dom. : Tél. portable :  EMAIL :	Ville :		Code Postal : Tél. dom. : Tél. portable : — EMAIL :	•	: oro :
Je souhaite être contacté(e) pa Je souhaite rencontrer un cons	_	1 fois/an OUI		2 fois/an	4 fois/an

Le courrier relatif à votre changement de coordonnées est à adresser à notre siège

PREDICTIS

Service Administratif

14, rue de la Ferme, 92100 Boulogne Billancourt

PREDICTIS - Société par actions simplifiée de courtage en assurances au capital de 500.000 € - Siège social : 14 rue de la Ferme 92100 Boulogne Billancourt - Tél : 01.46.10.22.50 - 411 415 565 RCS Nanterre - Code APE 6622Z- Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 001 325 (www.orias.fr) - Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances - Sous le contrôle de l'ACPR, 61 rue Taitbout 75009 Paris (www.acpr.banque-france.fr). PREDICTIS exerce son activité, en fonction de la nature du risque, en application des dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des Assurances (la liste des compagnies partenaires est disponible sur simple demande). Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C 2° du Code Général des Impôts. Fiche élaborée par PREDICTIS, en application de l'article L.520-1 C.ass. Vous bénéficiez d'un droit de rétractation, d'information, d'accès et de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition. Pour toute demande d'exercice de l'un de vos droits, question ou réclamation au sujet de vos données, adressez un mail à : dpo@predictis.com ou par courrier au Service traitement des données, 14, rue de la Ferme à Boulogne (92100). Délai de traitement : un mois.

Pour toute réclamation à la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), vous pouvez écrire à : CNIL 3, place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris cedex 07.

Réclamation : reclamations@predictis.com ou Service Juridique : 14, rue de la Ferme - 92100 - Boulogne – Accusé Réception sous 10 jours ouvrés et réponse sous 2 mois (en jours ouvrés).

La Médiation de l'Assurance, Pôle CSCA TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 (le.mediateur@mediation-assurance.org-www.mediation-assurance.org).